

Agissons!

le climat change

#6 Septembre 2010

Retrouvez la lettre aux élus sur www.onerc.gouv.fr

La lettre **aux élus** de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique



ÉDITO

Paul VERGÈS
Président de l'Onerc

Si l'on a coutume de souligner que l'homme est comptable devant les autres hommes et devant les générations futures, il importe de souligner qu'il est aussi responsable devant les autres espèces qui font la vie. L'engagement pris à Rio, et réitéré à Johannesburg, de protéger la planète et l'ensemble du monde vivant contre la capacité humaine de destruction est un véritable enjeu de civilisation, qui se situe bien au-delà des contingences actuelles. C'est convaincre de protéger les espèces contre les agressions induites par l'homme ; c'est aussi sauver l'humanité d'elle-même.

L'équilibre fragile créé pour permettre la vie sous toutes ses formes est remis en cause par une accélération d'un processus de disparition de la biodiversité induit par la rapidité du changement climatique, qui nous met face à la 6^e extinction massive des espèces. Cela est vrai à l'échelle du monde ; cela est aussi vrai pour la France continentale et l'Outre-mer, qui n'échapperont pas à cet appauvrissement.

En cette année 2010, proclamée par l'Organisation des Nations unies Année internationale de la biodiversité, il faut véritablement une révolution copernicienne des esprits qui puisse permettre une prise de conscience à tous les niveaux de cet enjeu. Enjeu par nature universel car l'universalité, c'est aussi agir et parler à la place des plantes et des animaux sans voix. ●



Parc national du Mercantour © Philippe Périmé

ACTU | Préservons la biodiversité

Indispensable à l'homme, la biodiversité est très fragilisée par le changement climatique. La France s'est mobilisée dès 2004 sur cette question. Le plan national d'adaptation actuellement en préparation devra permettre d'accroître les efforts.

Bordée par trois océans et présente sur quatre continents, la France dispose, en métropole et Outre-mer, d'un patrimoine « biodiversité » exceptionnel au niveau mondial. Consciente de sa responsabilité en matière de préservation et de restauration de cette richesse, elle s'est dotée dès 2004 d'une stratégie nationale pour la biodiversité. Cette dernière constitue en effet le principal capital génétique de la planète, une source fondamentale d'éléments qui nous permettront, demain, de nous adapter et de tirer parti de la nouvelle donne climatique, par exemple en termes d'alimentation et de santé.

La 6^e grande crise d'extinction

Or la biodiversité est de plus en plus affectée par l'accroissement de l'emprise des activités humaines sur le milieu naturel et par le changement climatique. En dépit de possibles bienfaits de ce changement pour certaines espèces et régions particulières, les conditions sont réunies pour que la biodiversité mondiale commence à subir la 6^e grande crise d'extinction depuis 500 millions d'années...



2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

L'enjeu principal relevé par la concertation nationale sur l'adaptation au changement climatique en cours actuellement en France est de préserver ou restaurer l'essen-

tiel des potentialités qui permettront à la nature de s'adapter. Il s'agit donc de diminuer les pressions humaines sur les espèces et les milieux (réduction des espaces disponibles et de la fragmentation des milieux, introduction d'espèces invasives, surexploitation des ressources) et de contenir l'effet de serre d'origine humaine.

Une meilleure compréhension

Cela passe tout d'abord par une meilleure compréhension des phénomènes liés à l'impact du changement climatique, ce qui suppose un effort important de recherche, et par le renforcement et la coordination des réseaux de mesure et de surveillance. L'implication des citoyens et des collectivités locales est également essentielle pour la préservation de la biodiversité et la réussite de l'adaptation.

en savoir+

www.biodiversite2010.fr



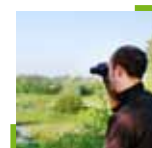
p. 2
Focus

Jean-Stéphane
DEVISSE,
WWF France
Des menaces
bien réelles



p. 3
Interview

Paul RAOULT,
sénateur
du Nord
La trame verte
et bleue



p. 4
Expérience
locale

Biodiversité
urbaine :
un observatoire
en Seine-Saint-
Denis

Clés

Biodiversité

Contraction des termes « diversité biologique », la biodiversité représente l'ensemble des espèces vivantes présentes sur la Terre (plantes, animaux, micro-organismes...), les communautés formées par ces espèces et les habitats dans lesquels elles vivent.

Trame verte et bleue

Engagement du Grenelle Environnement, la trame verte et bleue est une démarche visant à maintenir et à reconstituer des réseaux d'échanges (« continuités écologiques ») sur le territoire national afin que les espèces animales et végétales puissent circuler, interagir et ainsi assurer leur survie. Ces réseaux d'échanges sont constitués de réservoirs de biodiversité reliés les uns aux autres par des corridors écologiques.

Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB)

Adoptée par la France en 2004 afin de répondre à ses engagements internationaux et communautaires, la SNB vise à préserver la biodiversité ordinaire et extraordinaire en France métropolitaine et en Outre-mer, ainsi que chaque composante du vivant (gènes, espèces, écosystèmes).

FOCUS | Les effets sur la biodiversité

Des menaces bien réelles

Face au changement climatique actuel, une politique d'adaptation doit impérativement passer par la préservation des espèces et l'amélioration des écosystèmes.



Jean-Stéphane
DEVISSE
Directeur des Programmes
de conservation
au WWF France

Membre du conseil
d'orientation
de l'Onerc



© INRA / Jacques ESCOMEL

L'omble chevalier pourrait disparaître du lac Léman car il a un besoin impératif d'une eau de température inférieure à 7°C pour réaliser son cycle biologique.

Outre leur richesse biologique intrinsèque, les espaces naturels produisent des services essentiels aux hommes : protection contre les inondations, intervention sur la quantité et la qualité des eaux, production d'une richesse alimentaire... En Outre-mer par exemple, les coraux protègent les plages des dégâts causés par les cyclones. Mais cette barrière est menacée par l'augmentation de la température de l'océan et son acidification. De même, l'élévation du niveau des mers et l'augmentation de la force des événements météorologiques extrêmes amplifieront le recul des traits de côte et feront disparaître des espaces entiers où vivent de nombreuses espèces. Les deltas, comme celui du Rhône, seront particulièrement touchés.

S'adapter pour survivre

Le changement climatique actuel est très rapide comparé aux variations passées. Certaines espèces n'auront pas le temps d'évoluer et de s'adapter pour survivre. D'autres se déplaceront vers des latitudes plus élevées ou bien

en altitude, afin de trouver des conditions de vie plus favorables. D'autres encore n'auront pas la possibilité de migrer à cause des villes et des routes qui constituent des obstacles parfois infranchissables. Des répercussions sont aussi à prévoir sur le calendrier de reproduction des espèces. On observe déjà des floraisons plus précoces chez certaines plantes et des dates de migration plus avancées chez certains oiseaux.

La recherche de solutions concrètes

Le WWF France recherche des solutions concrètes pour préserver l'environnement et les espèces, en concertation avec les acteurs locaux. Dans le Var par exemple, nous avons mis en place en 2008, avec l'appui notamment du Département, un programme d'accompagnement des pêcheurs visant à favoriser le développement d'une pêche durable.

en savoir+
www.wwf.fr

IDÉES REÇUES | Biodiversité et changement climatique

UR à i

La biodiversité est vitale pour l'homme

La diversité biologique constitue un immense réservoir, qui représente notre assurance-vie. Grâce à la biodiversité, la médecine peut élaborer de nouveaux médicaments et l'agriculture sélectionner des variétés plus résistantes à la sécheresse ou aux ravageurs. ●

faux

La nature se débrouillera toute seule

Certes, la nature saura s'adapter au changement climatique : elle comblera les vides laissés par les espèces disparues avec des espèces opportunistes ou venant d'autres zones. Mais ce nouvel écosystème risque d'être moins riche, plus fragile et instable. Surtout, il pourrait ne pas répondre aux besoins essentiels de l'être humain. ●



INTERVIEW | Paul RAOULT

Les collectivités au chevet de la biodiversité

Sénateur du Nord et maire du Quesnoy, Paul Raoult a présidé le comité opérationnel Trame verte et bleue du Grenelle Environnement. Ce sont les collectivités qui doivent mettre en œuvre cette démarche en faveur de la biodiversité.

Quels sont les enjeux de la trame verte et bleue ?

Un enjeu écologique d'abord, puisque la trame verte et bleue vise à préserver la biodiversité ordinaire et remarquable. Mais l'enjeu

▮▮ L'enjeu est aussi économique et social ▮▮

est aussi économique car l'économie repose largement sur ce que la nature met à notre disposition et sur les services que les écosystèmes nous rendent. La trame verte et bleue permettra en outre de créer de nouveaux métiers dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire, et aidera au maintien de l'emploi en milieu rural. L'enjeu est donc aussi social.

Comment se construit la trame verte et bleue ?

Des orientations nationales ont été définies dans la loi Grenelle 2. Dans ce cadre, chaque région doit éla-

borer d'ici à fin 2012 son schéma régional de cohérence écologique, qui identifie la trame verte et bleue à l'échelle régionale. Les collectivités doivent ensuite intégrer ces schémas régionaux dans leurs documents de planification (SCoT, PLU, carte communale) et leurs projets d'aménagement.

Un accompagnement est-il prévu ?

Plusieurs documents sont déjà téléchargeables sur le site du ministère* et un comité national Trame verte et bleue est en cours de création.

Il sera chargé de suivre sa mise en œuvre et portera une attention particulière à sa cohérence nationale. Lieu d'information et d'échanges d'expérience, il recueillera également les résultats obtenus et fera ainsi partager la progression de la connaissance sur la biodiversité, encore faible.

*www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique « Logement, aménagement durable et ressources naturelles », sous-rubrique « Eau et biodiversité » puis « Espaces et milieux naturels »

► LA RÉGION ALSACE, PIONNIÈRE DE LA TRAME VERTE

En 2003, l'Alsace lançait sa politique trame verte. Expérimenté jusqu'à fin 2006 dans la plaine et le piémont des Vosges, ce plan régional en faveur de la biodiversité a permis de soutenir, à hauteur de 1,3M€, une trentaine de projets portés par des collectivités ou des associations à vocation environnementale. Début 2007, il a été étendu à toute l'Alsace et enrichi de nouveaux outils (contrats trame verte et biodiversité) et de nouvelles orientations (zones urbaines, liaisons transfrontalières...). La Région consacre 400000€ annuels à sa politique trame verte, qu'elle accompagne d'un important effort de communication et de sensibilisation.

▮ www.region-alsace.eu

VERS UNE STRATÉGIE RENFORCÉE

Jean-Louis Borloo et Chantal Jouanno ont lancé, le 9 juillet, le processus de révision de la stratégie nationale pour la biodiversité afin d'élaborer une nouvelle stratégie pour la période post-2010. L'un des principaux enjeux concerne la gouvernance, qui doit favoriser l'intégration de la biodiversité dans toutes ses dimensions.

▮ www.developpement-durable.gouv.fr

LA « VALEUR » DE LA BIODIVERSITÉ

« L'approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes » : dans cette étude publiée le 28 avril 2009, le Centre d'analyse stratégique présente les méthodes permettant d'estimer les valeurs économiques de la biodiversité et des services écosystémiques, avant de les appliquer pour fournir des « valeurs de référence » sur le territoire national, utilisables notamment dans l'évaluation socioéconomique des investissements publics.

▮ www.strategie.gouv.fr

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE DANS LES PYRÉNÉES

La Communauté de travail des Pyrénées, qui rassemble les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, les communautés autonomes espagnoles Catalogne, Aragon, Navarre et Euskadi, et la principauté d'Andorre, a lancé en janvier 2010 l'Observatoire pyrénéen du changement climatique. Objectif : mutualiser les connaissances disponibles en la matière pour suivre les évolutions climatiques et orienter les politiques publiques.

▮ www.ctp.org

Impacts

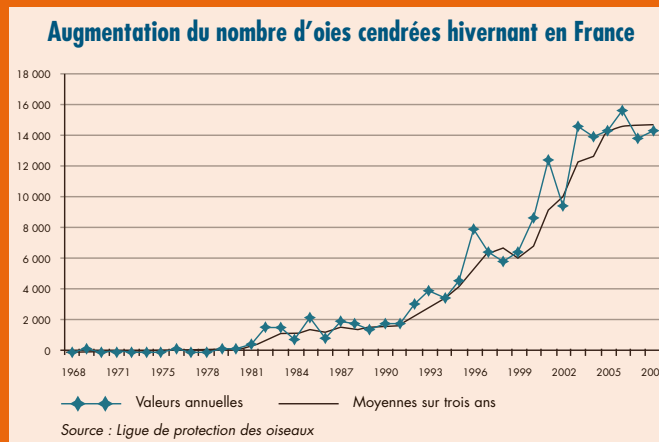
70 % des coraux de la Martinique ont été victimes, en 2005, d'un blanchissement dû à des températures très élevées de l'eau. 13 % en sont morts.

Le saumon atlantique pourrait disparaître de la péninsule Ibérique, des bassins de la mer Baltique, ainsi que du Sud-Ouest ou de l'Ouest français d'ici à la fin du siècle.

La mésange bleue ne trouve plus la nourriture appropriée pour ses petits, du fait de l'avancement de ses dates de reproduction.

Remonter de 180 km vers le nord ou de 150 m en altitude : c'est ce qu'implique une augmentation de la température de 1°C pour retrouver les mêmes conditions climatiques.

Indicateur : L'hivernage de l'oie cendrée



Les conditions d'hivernage ont évolué sous l'effet du changement climatique. Jusqu'au début des années 1980, les oiseaux hivernaient majoritairement en Europe du Sud. À présent, ils peuvent hiverner en Europe tempérée, en France notamment, et même dans le Sud de la péninsule Scandinave, effectuant ainsi des trajets migratoires plus courts. L'oie cendrée, par exemple, hiverne en nombre croissant en France.

EXPÉRIENCE LOCALE | Seine-Saint-Denis

Un outil performant au service de la biodiversité

L'observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU) en Seine-Saint-Denis est à la fois un espace de ressources, d'échanges, de conseil et de médiation auprès du public.

En 2005, date de sa création par le conseil général de la Seine-Saint-Denis, l'ODBU est unique en son genre : un observatoire local dédié à la biodiversité urbaine. Son organisation aussi est innovante. Soutenu par de multiples partenaires (organismes scientifiques, universités, associations naturalistes, gestionnaires de site, aménageurs, collectivités...), l'ODBU s'appuie sur un comité scientifique d'une part et un comité de suivi d'autre part, lequel permet échanges et partage d'expériences en matière de préservation de la biodiversité.

Sollicité par les collectivités

L'ODBU est aujourd'hui régulièrement sollicité. Les collectivités locales, notamment, font appel à ses connaissances sur le patrimoine naturel du département, à son expertise en matière d'aménagement durable et à ses conseils pour la mise en œuvre des engagements environnementaux régionaux ou nationaux, comme la trame verte et bleue. Membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), l'ODBU est devenu une référence bien au-delà de la Seine-Saint-Denis. Chaque année, de colloques en congrès, il contribue à accroître la connaissance mondiale de la biodiversité urbaine et à diffuser les bonnes pratiques, tout en montrant un autre visage de la Seine-Saint-Denis, 2^e département le plus urbanisé de France.



En mai 2010, l'ODBU a organisé les premières « 24 heures pour la biodiversité ».

« Observ'acteurs de la biodiversité »

Si l'ODBU s'appuie essentiellement sur ses partenaires pour recueillir des données sur la faune, la flore et les habitats naturels dans le département, il invite aussi les habitants à devenir des « observ'acteurs de la biodiversité », notamment lors de manifestations telles que les « 24 heures pour la biodiversité » organisées en mai 2010. Une journée de science participative pour leur faire découvrir la nature qui les entoure et les sensibiliser à sa fragilité.

en savoir+

www.parcs93.info/odbu/

En bref

OBSERVATOIRES NATIONAUX

L'OBSERVATOIRE DES SAISONS

L'ODS propose de contribuer à la recherche scientifique sur les impacts du changement climatique sur les plantes, les arbres, les oiseaux et les insectes, en observant soi-même certaines espèces. Recueillies sur le site Internet de l'ODS, ces observations permettent d'étudier la vie des plantes et des animaux en fonction des saisons et du climat.

www.obs-saisons.fr

VIGIE-NATURE

Vigie-Nature est un dispositif de suivi de l'état de santé de la nature ordinaire : oiseaux, papillons, chauve-souris et bientôt plantes et amphibiens. Il s'appuie, au niveau régional, sur des réseaux naturalistes volontaires et est coordonné, au niveau national, par des scientifiques spécialisés dans l'étude des impacts des changements globaux sur la biodiversité.

www2.mnhn.fr/vigie-nature

LES VEILLEURS DU TEMPS

Les internautes « Veilleurs du temps » s'engagent à signaler en temps réel et de façon précise les phénomènes météorologiques remarquables. Ces signalisations fournissent aux prévisionnistes de Météo France des éléments qualitatifs complémentaires au réseau de mesure professionnel.

www.veilleurs-du-temps.fr

ONERC | Une exposition pour comprendre

« Tout le monde entend parler du changement climatique mais beaucoup ne savent pas exactement de quoi il s'agit, ni quelles en sont les conséquences, souligne Philippe Mignonet, adjoint au maire de Calais chargé de l'Environnement. L'exposition de l'Onerc que nous avons présentée lors de nos Journées de l'environnement, d'abord dans une galerie commerciale puis à l'hôtel de ville, nous a aidés à faire de la pédagogie dans ce domaine : elle explique clairement ce qu'est le changement climatique, tout en dégagant des pistes pour s'y adapter. »

Intitulée « Le réchauffement climatique et ses conséquences » et composée de treize panneaux autoportants, cette exposition est proposée gracieusement par l'Onerc aux collectivités locales. Preuve de l'intérêt croissant pour cette problématique, son taux d'utilisation a triplé sur la période 2009/2010, pour atteindre 340 jours de prêt. Renseignements et réservation à onerc@developpement-durable.gouv.fr

www.onerc.gouv.fr, rubrique « Informations utiles » puis « Exposition pédagogique itinérante »

Plan national d'adaptation : la concertation se poursuit

Le rapport de la concertation nationale menée au premier semestre 2010 en vue du plan national d'adaptation est consultable sur le site du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer. Il comprend 202 recommandations, sur lesquelles les internautes sont invités à donner leur avis jusqu'au 15 octobre. Le plan national d'adaptation est annoncé pour 2011.

www.developpement-durable.gouv.fr/adaptation



Le climat change, agissons !

Édité par l'Onerc

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
La Grande Arche, Paris Nord
92055 La Défense Cedex
Tél. : 01 40 81 99 89

Directeur de la publication : Paul Vergès

Rédacteur en chef : Nicolas Bériot

Comité de rédaction : Dominique Blanc, Vincent Bourcier,

Michel Galliot, Maryline Loquet

Rédaction : Marilyn Deret, Michel Galliot, Maryline Loquet, Younous Omarjee

Conception - réalisation : idcommunes.com - 01 49 29 75 66

Impression : RP Diffusion

Imprimé en France, sur papier recyclé

Routage : Euromail

Dépôt légal : septembre 2010 - ISSN : 2106-8445

Abonnement par mail à :

onerc@developpement-durable.gouv.fr

Consultez les précédentes lettres sur www.onerc.gouv.fr, rubrique « Publications sur le changement climatique / Lettres de l'Onerc »